

Lettre de rentrée

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

J'espère que la rentrée s'est effectuée dans les meilleures conditions possibles pour chacun d'entre vous.

Je tiens à vous remercier vivement pour votre collaboration au bon déroulement des examens.

Je remercie aussi les coordonnateurs de discipline pour leur implication tout au long de l'année dans les diverses actions de formation.

Cette année scolaire sera riche en nouveautés et, je l'espère, fructueuse pour vos élèves et pour vous-même.

Mais actualité oblige, le ministre de l'Éducation nationale a lancé en juillet 2012 une concertation pour la refondation de l'École pour la rentrée 2013. Quatre thématiques sont abordées :

- la réussite scolaire (priorité au primaire, socle commun) ;
- les élèves (rythmes scolaires, lutte contre la violence) ;
- un système éducatif efficace (développement du numérique) ;
- et les personnels (formation, évaluation).

Un comité de pilotage remettra un rapport au ministre avant le 15 octobre 2012, prélude à un projet de loi d'orientation et de programmation dans la foulée.

Le ministère a lancé un site Internet à l'occasion de la concertation. Plus de 3.000 contributions avaient été recueillies courant août, émanant essentiellement d'enseignants.

Au niveau académique, un colloque portant sur la refondation de l'École et déconcentré sur 4 sites (Lycée Nord Grande-Terre, Lycée Gerville-Réache, Lycée Nord Basse-Terre, Lycée des Droits de l'Homme) aura lieu le 18 septembre 2012.

Je vous demande de participer activement à ce grand débat national en apportant votre contribution.

Les résultats aux examens (résultats provisoires)

Les résultats des élèves et étudiants de l'Académie de Guadeloupe aux différents baccalauréats technologiques et BTS ont été satisfaisants.

En ce qui concerne le BAC STG, le taux de réussite global était de 85.7% soit près de 3 points de plus par rapport à la session 2011 (82.94 %). Avec un peu plus de 89.2% de taux de réussite, la série STG Mercatique affiche le plus fort taux de progression (+ 6 points rapport à 2011), les autres séries restant relativement stables.

Ces bons résultats nous montrent le chemin parcouru pour conduire les élèves de STG vers la réussite et ils nous obligent à poursuivre notre action pour maintenir ces taux de réussite. Ce sont les efforts menés au quotidien par chacun d'entre vous pour mettre en œuvre des démarches pédagogiques qui sont ainsi récompensés. C'est aussi, le résultat de la mise en place lors des examens d'une véritable démarche collaborative d'harmonisation des pratiques d'évaluation. Dès la prochaine session, cette même démarche sera étendue à l'Économie Droit et au Management des organisations.

Nous devons sensibiliser l'ensemble des élèves à la poursuite de leurs études, notamment en STS, et pour les meilleurs à envisager la poursuite de leur cursus en classes préparatoires Économiques et Commerciales. A ce titre, sous l'impulsion du professeur principal, les équipes pédagogiques doivent initier dès la classe de première STMG un travail de suivi et d'accompagnement de ces élèves pour construire avec eux et leur famille un projet d'orientation ambitieux.

Pour ce qui est des BTS Tertiaires, sur la plan qualitatif le taux de réussite global demeure stable d'une année sur l'autre, soit environ 63 %.

Au-delà de cette rapide analyse statistique, je souhaite à nouveau sensibiliser les équipes afin qu'elles renforcent l'adhésion des étudiants pour les apprentissages qui leur sont proposés.

Les principales orientations pour l'année 2012-2013.

La mise en œuvre de la réforme STMG, l'introduction de l'accompagnement personnalisé et DGEMC sont les principales nouveautés de cette rentrée. Elles concernent tous les professeurs d'économie-gestion qui ont vocation à intervenir dans cet enseignement et ce dispositif.

La réforme STMG

Tout au long de l'année qui vient de s'écouler, des réunions d'information et de formation ont eu lieu afin de préparer la nouvelle STMG. Plusieurs séances de visio-conférences en direct avec le national ainsi que les formations in situ animées par les collègues volontaires ont complété notre dispositif de préparation. **Je tiens d'ailleurs à remercier vivement ces enseignants pour leur investissement.**

Vous trouverez sur les sites dédiés à cette réforme (y compris le site académique) toutes les informations utiles. Je vous rappelle ici le lien vers le site académique d'Economie et Gestion :

http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/economie_gestion_lgt

L'accompagnement personnalisé

Parmi les dispositions prévues dans le cadre de la réforme du lycée, l'accompagnement personnalisé constitue, pour tous les élèves, un moyen de se construire et de s'impliquer dans son parcours d'orientation et de formation. Il met en synergie le projet de l'élève, le projet de l'équipe éducative et le projet d'établissement.

Notre capacité à maîtriser les TICE et à les intégrer dans les enseignements place notre discipline dans une position favorable pour aider les élèves à appréhender la diversité des solutions numériques et initier des pratiques partagées grâce à l'usage des plates-formes collaboratives.

Ces deux espaces d'enseignement dans la réforme en cours (1^{ère} SDG et accompagnement personnalisé) nécessitent de renouveler les pratiques pédagogiques et de conduire des approches transversales mobilisant un travail en interdisciplinarité prenant appui sur les compétences maîtrisées du socle commun de connaissances et compétences du collège

DGEMC (droits et grands enjeux du monde contemporain)

Dans le cadre de la réforme des filières du lycée, un nouvel enseignement de spécialité est proposé aux élèves de terminale L à partir de la rentrée 2012 : droit et grands enjeux du monde contemporain.

Cet enseignement de 3 heures par semaine, vise à développer une culture juridique pour en comprendre les enjeux sociaux. L'objectif est de faire découvrir les notions générales du droit et de développer la réflexion sur certains concepts majeurs de notre société.

Le programme est large et couvre les principaux aspects du droit : sources du droit, organisation judiciaire, droit de la famille, contrat, droit et l'entreprise, responsabilité, droit et internet, droit du travail, droit constitutionnel, droit communautaire, droit international...

Une épreuve orale (coefficient 4) qui porte sur la présentation d'un dossier-projet choisi parmi les problématiques juridiques abordées pendant l'année.

Pourquoi suivre l'enseignement de spécialité : droit et grands enjeux du monde contemporain ?

- Pour le lycéen qui compte s'orienter vers des études de Droit et qui est intéressé par des professions juridiques : avocat, notaire, magistrat, huissier, commissaire de police, inspecteur des douanes, inspecteur du travail...

- Pour acquérir une culture juridique nécessaire si on vise des concours administratifs, un BTS ou IUT tertiaire, une école de journalisme, une école de commerce, un Institut des Etudes Politiques (IEP)...

- Pour mieux appréhender sa vie professionnelle, familiale, et de citoyen, comprendre les rouages juridiques sera toujours utile...

Les enseignants d'économie et gestion doivent occuper une place centrale dans ce nouvel enseignement. **A ce titre, la personne ressource de notre Académie est Monsieur LE GAD Gwenolé, Professeur d'Economie et Gestion au Lycée des Droits de l'Homme de Petit-Bourg** : Gwenole.Le-Gad@ac-guadeloupe.fr

Il est votre interlocuteur privilégié pour toute information concernant les ressources et notamment l'accès à la plateforme nationale dédiée à cet enseignement.

La rénovation des diplômes STS

Outre la nouvelle série STMG, la rénovation des diplômes sera marquée par la mise en place du nouveau BTS Tourisme dès cette rentrée. En effet les deux BTS Animation et Gestion Touristiques Locales (AGTL) et Ventes et Productions Touristiques (VPT) sont désormais regroupés en un seul diplôme, le BTS TOURISME. Cette refonte était très attendue par les professionnels du secteur. La nouvelle formule correspond bien aux évolutions des métiers en agence, notamment avec la prise en compte d'Internet et du développement de la vente en ligne. La connaissance de l'environnement Web, des réseaux sociaux est renforcée. Le consommateur sera désormais mis au centre de la formation, avec davantage de modules consacrés à la relation client.

Les actions du plan académique de formation.

Les actions de formation à « public désigné » seront principalement axées sur la mise en œuvre de la réforme STMG et de l'accompagnement personnalisé. Plus généralement, de nouvelles modalités de formations seront mises en œuvre, combinant formation en présentiel et FOAD (formation ouverte et à distance).

L'organisation de service de l' IA-IPR Economie-Gestion.

L'inspection individuelle des enseignants sera conduite dans chaque établissement par **l'IA-IPR Economie et Gestion et/ou son Chargé de mission pour l'Inspection : Monsieur Donald FOLIWE** ; donald.foliwe@ac-guadeloupe.fr

Je vous demande de bien vouloir mettre à jour votre dossier professionnel sur « I-prof » qui me permet de connaître vos projets et perspectives de carrière. Je vous rappelle que c'est le seul outil de travail dont nous disposons pour les CAPA.

Des réunions pédagogiques organisées au cours de cette année scolaire en collaboration avec les chefs d'établissement me permettront d'échanger sur les pratiques pédagogiques et sur les orientations présentées dans cette lettre.

Lors de mon passage dans les établissements et dans les classes, j'entends être attentif à vos préoccupations, dans le souci commun de donner aux élèves toutes les conditions nécessaires à la réussite de leurs études.

Je serai vigilante quant à la situation des professeurs débutants et je demande aux collègues expérimentés de les accompagner dans leur parcours de professionnalisation et de les aider à construire une analyse réflexive de leur pratique.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement au service de la réussite scolaire et professionnelle des élèves et des étudiants. Je vous renouvelle mes vœux d'une excellente année scolaire.

**L'IA-IPR
Déléguée académique à la Pédagogie
Muriel JOSEPH-THEODORE**



Remarque : quelques dates à retenir

- La réunion des coordonnateurs : le 12 septembre 2012 à 14 h (lieu à préciser)
- Le 14 septembre 2012 au lycée de Sainte-Rose : accueil des nouveaux entrants dans l'Académie

Annexe : EQUIPE DES CHARGES DE MISSION ECONOMIE ET GESTION

Nom et Prénom	Etablissement	Mission	Mail
M. FOLIWE Donald	LGT Faustin FLERET	Chargé de mission pour l'Inspection	donald.foliwe@ac-guadeloupe.fr
Mme FELICIANNE-BUTTNER Fredlyne	LGT Droits de l'Homme	Formation continue et CREFOC	Fredlyne.Felicienne@ac-guadeloupe.fr
Mme LOUBER Marie-Christine	LGT Baimbridge	Chargée de mission pour la série STMG	marie-chri.louber@ac-guadeloupe.fr
M.GUILLEMOT Stéphane	LGT Faustin FLERET	Chargé de mission pour les STS	stephane.guillemot@ac-guadeloupe.fr
M.GRAS FABRICE	LGT Rivières des Pères	IANTE	fabrice.gras@ac-guadeloupe.fr